



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 26 JUIN 2020

DELIBERATION N° :
DCM_200626_011

OBJET : Bilan des cessions et
acquisitions foncières 2019

NOTA : Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été affiché
à la porte de la Mairie, le **03 JUL. 2020**

Nombre des conseillers en exercice : **39**

Présents	38
Procuration	1
Votants	39
Abstention	0

Le Maire

L'Elue Déléguée

Lucette COURTOIS


L'an deux mille vingt , le vingt six juin à 17h15, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au gymnase Henri Ganofsky – rue du centre nautique 97480 Saint-Joseph, sous la présidence de Patrick LEBRETON – Maire

Présents

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; MUSSARD Rose-Andrée ; MOREL Harry Claude ; LEJOYEUX Marie Andrée ; VIENNE Axel ; K/BIDI Emeline ; MUSSARD Harry ; HUET Marie-Josée ; LEBON David ; COURTOIS Lucette ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; LEVENEUR-BAUSSILLON Inelda ; LEBON Guy ; FULBERT-GÉRARD Gilberte ; KERBIDI Gérald ; HOAREAU Emile ; JAVELLE Blanche Reine ; NAZE Jean Denis ; BATIFOULIER Jocelyne ; HUET Henri Claude ; MUSSARD Laurent ; DAMOUR Colette ; AUDIT Clency ; MOREL Manuela ; COLLET Vanessa ; CADET Maria ; HUET Jocelyn ; GEORGET Marilynne ; LEICHNIG Stéphanie ; HOAREAU Sylvain ; HUET Mathieu ; FRANCOMME Mélanie ; BENARD Clairette Fabienne ; DAMOUR Jean Fred ; LEBON Louis Jeannot ; GUEZELLO Alin ; K/BIDI Virginie

Absents – Représentés

NASSER Haïfa représentée par LEBON Louis Jeannot

Absents

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame MUSSARD Rose-Andrée, 2ème adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



Séance du 26 juin 2020

DÉLIBÉRATION N° : DCM_200626_011

OBJET : **Bilan des cessions et acquisitions foncières 2019**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Maire expose :

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (article L.2241-1), le bilan des acquisitions et des cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Le bilan des cessions et acquisitions foncières se résume comme suit :

ACQUISITIONS 2019	SUPERFICIE TOTALE (m ²)	PRIX TOTAL (€)
Acquisitions amiables	1 783 m ²	152 602 €
Conventions	4 590 m ²	1 219 000 €
TOTAL	6 373 m²	1 371 602 €

CESSIONS 2019	SUPERFICIE TOTALE (m ²)	PRIX TOTAL (€)
Cessions amiables	3 272 m ²	976 400 €
Ventes des LTS communaux	661 m ²	118 800 €
TOTAL	3 933 m²	1 095 200 €

Vous trouverez en annexe les tableaux détaillés des opérations réalisées.

Le conseil municipal est donc invité à délibérer sur le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2241-1,

Vu la note explicative de synthèse n°11,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés :**

Présents : 38

Représentés : 1

Pour : 39

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er} .- **APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2019 comme suit.

ACQUISITIONS 2019	SUPERFICIE TOTALE (m ²)	PRIX TOTAL (€)
Acquisitions amiables	1 783 m ²	152 602 €
Conventions	4 590 m ²	1 219 000 €
TOTAL	6 373 m²	1 371 602 €

CESSIONS 2019	SUPERFICIE TOTALE (m ²)	PRIX TOTAL (€)
Cessions amiables	3 272 m ²	976 400 €
Ventes des LTS communaux	661 m ²	118 800 €
TOTAL	3 933 m²	1 095 200 €

Les tableaux détaillés des opérations réalisées sont annexés à la présente délibération.

Article 2.- **AUTORISE** le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Article 3.-

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le :
Et publication ou notification
Du :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

L'Elu Délégué

Lucette

Lucette COURTOIS



BILAN DES ACQUISITIONS 2019

LES ACQUISITIONS AMIABLES 2019

Section	N°	Superficie (m²)	Bâti / Non Bâti	Secteur	Affectation du bien	Propriétaires vendeurs	Prix (€)	Délibération du conseil municipal	Date de l'acquisition
CW	1003	614	NB	Vincendo	Voiries	MAILLOT Marie Louise	1	7 juin 10	21/03/19
CI	331	685	NB	La Crête	Voiries	HUET Brice	49 000	29 juin 18	28/05/19
CD	191	380	B	Les Jacques	Voiries	LEBON Médard Fidélis	103 600	5 oct. 18	11/07/19
CV	561	104	NB	Vincendo	Voiries	HOAREAU Hubert	1	6 juin 19	En cours
TOTAL		1783 m²					152 602 €		

LES ECHANGES AMIABLES 2019

Section	N°	Superficie (m²)	Bâti / Non Bâti	Secteur	Affectation du bien	Propriétaires vendeurs	PRIX	Délibération du conseil municipal	Date acquisition
BV	45 46	465	B	Centre Ville	Aménagement voire / Equipement public	NOOAGAT Sarah	Valeur Vénale 258 000	24 juil. 19	En cours
	165		NB		Logement	Commune Saint-Joseph	Valeur Vénale 102 300 € Echange avec soulte à verser par la commune 155 700 €		
CR	259 301 257 256	349	NB	Parc à Mouton	Aménagement voire	Consorts GRONDIN	1 euro symbolique	25 nov. 19	En cours
	260-263 (lots H O-N) 302-261 (lots A-F-M L)	273 contre 306	NB			Commune	Echange avec soulte au profit de la commune de 1155 €		

Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 10/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 974-219740123-20200626-DCM_200626_011-DE

LES CONVENTIONS FONCIERES 2019

Section	N°	Superficie (m²)	Bâti / Non Bâti	Secteur	Affectation du bien	Propriétaires vendeurs	Date rétrocession	Valeur Vénale (€)	Mode d'acquisition	Convention EPFR
BV	181	330	Ruines	Centre Ville	Equipement public	CT MUSSARD	En cours	80 000	Amiable signature convention le 07/01/19	N° de la convention : 12-18-03 - Coût revient total : 80 302 €
BV	178 219	650	B	Centre Ville	Equipement public	DHALED Mamode	En cours	429 000	Amiable signature convention le 07/01/19	N° de la convention : 12-18-02 - Coût revient total : 447 618,60 €
BM	76p	3000	NB	Grègues	Logements aidés	SCI BUTOR	En cours	580 000	Amiable signature convention le 09/12/19	N° de la convention quadripartite : 12-19-01 - Coût revient total : 538 625,75 € (repreneur : SEMAC)
BT	197	610	B	Centre Ville	Equipement public	BALBOLIA Aïssa et Shamima	En cours	130 000	Amiable signature convention le 30/12/19	N° de la convention : 12-19-02 - Coût revient total : 133 173,64 €
TOTAL		4590 m²						1 219 000 €		

BILAN DES CESSIONS 2019

LES CESSIONS AMIABLES 2019

Section	N°	Superficie (m²)	Bâti / Non Bâti	Secteur	Prix (€)	Destination du bien	Délibération du conseil municipal	Date de cession
HM	25 (Lot 143)	Apt T4/5	B	Saint-Denis	130 000	Logement	29 juin 2018	03/01/2019
HM	25 (Lot 142)	Apt T4/5	B	Saint-Denis	110 000	Logement	5 oct. 2018	21/03/19
BW	2316	350	NB	Centre Ville	70 000	Activités économiques et commerciales	4 juin 2018	31/05/19
CV	786	50	NB	Vincendo	6 400	Servitude de passage	13 déc. 2018	19/07/19
BO	206-352	2 872	NB	Butor	660 000	Logements aidés	19 mars 2016	21/10/19
TOTAL		3 272 m²			976 400 €			

VENTE DES LTS COMMUNAUX 2019

Section	N° Parcelle	Superficie (m²)	Secteur	Nom de la cité	Bâti / Non Bâti	Montant de la vente	Acquéreurs	Délibération du conseil municipal	Date d'acquisition
BW	2082	661	Centre Ville	Marguerite s	B	118 800	BENARD Jean Jimmy	04 juin 18	29/01/2019
TOTAL		661 m²				118 800 €			